

# Assemblée Générale du Foyer Socio-Educatif Collège Charloun Rieu Saint Martin de Crau

La séance a été ouverte, le lundi 14 octobre 2019 à 12 h 30

en présence de Mme Ordenovic, , Mme Mallen , Mme Martin, Mme Sgherri, Mme Lorenzetti , Mme Moralès, Mme Heintz

Il est rappelé que le Foyer Socio-Educatif est une association loi 1901 .

## **I BILAN d'ACTIVITES**

A cette date, 598 adhérents élèves pour une cotisation de 5 € , sur un total de 1 025 élèves inscrits au collège.

Pour l'année 2019/2020, il est rappelé que le foyer sert à plusieurs choses :

- 1) De vie des clubs par l'achat de matériel.
- 2) Achat de matériel pour l'équipement de la maison des collégiens, salle où tous les élèves peuvent avoir accès selon un planning prédéfini.
- 3) De participation aux voyages qui correspond à 30 % du montant des cotisations de l'année. Cette participation est partagée au prorata du nombre total d'élèves partant en voyage, et soumise au CA lors de la budgétisation des voyages.
- 4) Une partie pour payer l'assurance ( obligatoire pour une association loi 1901 )
- 5) Photo de classes.
- 6) Lors de la journée déguisée des 3<sup>ème</sup>, remise de récompenses achetées par le foyer
- 7) Lors de la remise officielle des diplôme du Brevet des collèges aux élèves, des récompenses ont été offertes aux trois premiers.
- 9) De même, le FSE sert de « boîte aux lettres financières » lorsqu'il y a des ventes ou des actions organisées au profit des voyages. Les bénéfices sont reversés intégralement aux voyages.  
Le FSE a aussi servi de « boîte aux lettres financière » pour le projet « Action contre la Faim » en 2018/2019.

## **II Le BUREAU**

Ont été reconduits à la majorité absolue :

Présidente : Mme Ordenovic

Secrétaire : Mme Sgherri

Trésorier : Mme Mallen en titulaire et Mme Martin en suppléante.

### **III DISCUSSION SUR LA VIE DU FOYER**

Il est rappelé que les clubs proposés ne doivent pas être confondus avec l'activité UNSS.

L'atelier Rubiks'Cube existe toujours mais n'est plus considéré comme un club du FSE, il en sera de même pour l'atelier théâtre s'il est reconduit, car les enseignants ne le font pas à titre bénévole.

#### **Cette année, les clubs suivants sont proposés :**

Club point de croix	Mme Mallen , Mme Ordenovic	le jeudi de 12 h 30 à 13 h 25
Atelier Podcast	M. Augier	le jeudi de 12 h 30 à 13 h 25
Atelier Ecriture « Story » et Atelier dessin	M. Augier	le mardi de 12 h 30 à 13 h 25

#### **A été soumis au vote :**

Total des cotisations de cette année : 2 990 €

30 % de 2 990 € représentent 900 € à partager entre tous les 142 élèves partant en voyage et à ce jour recensés.  
( Voyage EDD : 29 élèves , Voyage Grèce : 64 élèves, Voyage Italie : 49 élèves )

soit un total de 6 € par élève

La somme sera versée par le FSE à l'Agent Comptable du collège après le CA du 05/11 qui budgétise les voyages.

#### **Voté à l'unanimité**

#### **Participation à un club**

Il est rappelé que les clubs ne peuvent fonctionner qu'avec la cotisation des enfants ( pour l'achat de matériel ) mais qu'après l'élève n'a plus rien à payer.

Il est rappelé aussi que même si l'élève ne participe pas à un club, il peut payer la cotisation ( il y retrouvera son compte à un moment donné ( voyage, photo, goûter, matériel acheté par le Foyer et utilisé par des professeurs ) ).

Il est rappelé aussi que les élèves peuvent adhérer au FSE à n'importe quel moment de l'année, il est toujours temps de cotiser !

#### **Création d'un club**

Il est rappelé que les élèves peuvent proposer un club, sur le créneau 12 h 30 - 13 h 20 , mais qu'ils doivent trouver un animateur adulte.

Les animateurs viennent sur la base du volontariat.

Les professeurs, AED ou parents peuvent animer un club, ils peuvent se faire connaître auprès du bureau du Foyer.

Les clubs se pratiquent dans les salles de cours.

## **Demande d'achat de matériel**

- \* Achat de boîtes de jeux pour la maison des collégiens
- \* Achat de bracelets « Non au harcèlement » pour la journée du 08/11
- \* On rappelle que le grand dernier achat en date sont les bancs pour les élèves dans la cour
- \* Achat au cours de l'année de feutres pour la maison des collégiens si nécessaires.
  
- \* Une discussion a lieu à propos de la location de la salle de spectacle du CDC, qui est un budget conséquent.

En 2018/2019, la chorale avait bénéficié de cette salle pour présenter son spectacle.

En 2019/2020, si l'atelier théâtre a lieu, ils pourront louer cette salle, éventuellement en s'associant à la classe orchestre.

Par contre, cette année, une cotisation de 2 € pourrait être demandée pour l'entrée du CDC ou non, selon le tarif de la location de la salle.

## **Rappel**

Les demandes d'achat de matériel se font sur un document où il faut préciser le matériel à acheter et le coût. Puis ce document est à transmettre aux membres du bureau du FSE pour accord ou non.

## **Photos de classe**

Le bilan est mitigé cette année, il y a eu moins de photos achetées.

Cela serait dû au fait que le site internet du photographe ne fonctionnait pas bien avec un délai trop court pour commander, et que nous n'ayons pas pu afficher les photos des élèves au collège.

Cela est à repenser pour l'année prochaine.

Le compte-rendu sera mis sur le site du collège.

## **Complément :**

*Compte Octobre 2019 : 6 527,67 €*

La séance est levée à 13 h 15.

Mme Ordenovic, présidente du FSE

Mme Sgherri, secrétaire du FSE